



Condamnation: Revocation sursi

Par **ber13**, le **23/11/2013** à **13:27**

bonjour

J'ai eu une condamnation en 2010 à 6 mois de sursis et 18 mois de remise à l'épreuve et obligation de répondre à des convocations et indemnité. J'ai respecté tout cela pendant 13 mois et par la même occasion je me suis battu corps et âme au tribunal familial pour obtenir les droits de visite pour mes trois enfants après plusieurs convocations au tribunal familial. La partie adverse ne s'est jamais présentée, cela a duré plus de 13 mois et toujours rien. J'ai baissé les bras et eu une dépression et je n'ai plus répondu aux convocations de ma condamnation. Ça a duré très longtemps, j'ai appris que j'avais une fiche de recherche pour effectuer ma condamnation.

question : que dois-je faire

: existe-t-il une prescription

: puis-je demander un aménagement de peine sachant que je travaille

merci pour vos réponses